

Communiqué de presse

Les rencontres du Service juridique

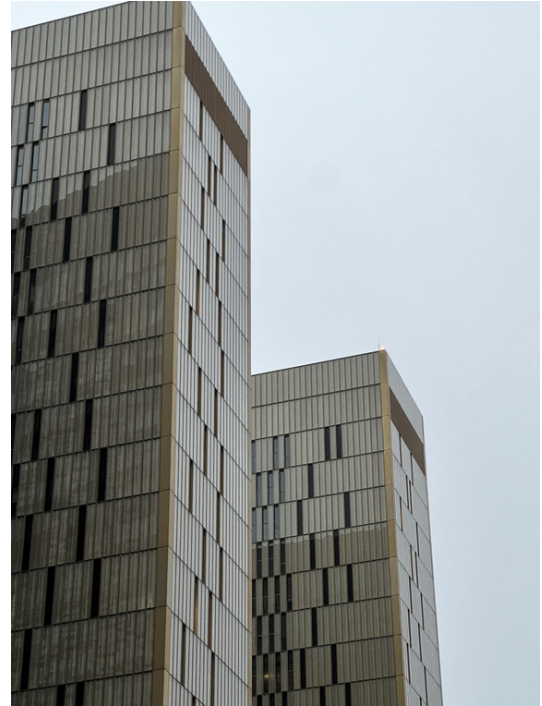
avec les acteurs judiciaires et économiques européens

Renforcement des liens avec les institutions clés et la promotion des Droits Fondamentaux

Dans le cadre de son engagement continu en faveur du renforcement de la coopération juridique au sein de l'Union européenne, le Service Juridique de la Commission européenne a récemment entrepris un voyage au Luxembourg. Celui-ci a été axé sur des rencontres stratégiques au sein de la Cour de Justice de l'Union Européenne, du Parquet Européen et de la Banque Européenne d'Investissement.

Rencontres avec la Cour de Justice de l'Union Européenne

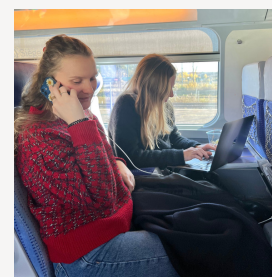
Au cours de notre séjour, l'ensemble des membres du Service Juridique a eu l'honneur de rencontrer les acteurs clés de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Les discussions ont porté sur la mise en place efficace de la directive retour, soulignant l'importance de garantir la **cohérence** et la **clarté** dans l'interprétation et l'application de cette directive cruciale.



Dans cet esprit, les échanges ont mis en lumière la nécessité de renforcer la collaboration entre les institutions judiciaires européennes pour garantir l'uniformité des décisions et promouvoir une approche harmonisée face aux enjeux liés à la directive retour. Le Service Juridique souligne le rôle crucial de la Cour de Justice dans la protection des droits fondamentaux et l'assurance de leur respect au sein de l'Union européenne.

“Même au cours du trajet, nous continuons à travailler d'arrache pied pour une directive efficace”

Clemens LADENBURGER, Directeur général adjoint



Dialogues constructifs avec le Parquet Européen

La mission a également inclus des réunions fructueuses avec des magistrats du Parquet Européen.

L'accent a été mis sur l'importance de garantir que les procédures judiciaires respectent pleinement les droits fondamentaux, notamment ceux liés à la liberté et à la dignité des individus concernés.

Le Service Juridique a souligné l'engagement continu envers une coopération renforcée pour lutter contre les défis transfrontaliers liés à la migration tout en veillant à ce que les droits fondamentaux soient au cœur de chaque initiative entreprise par l'Union européenne.



“Monsieur Tokar et moi-même avons pris en considération les ressentis des différents magistrats dans l’application de la directive retour.”

Daniel CALLEJA CRESPO, Directeur général



Promotion des Objectifs Économiques avec la Banque Européenne d'Investissement

Enfin, la mission a inclus des entretiens constructifs avec des responsables de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Ces discussions ont mis en lumière l'importance de la stabilité économique dans le contexte de la directive retour.



Le Service Juridique réaffirme son engagement envers la protection des droits fondamentaux tout en travaillant en étroite collaboration avec les institutions clés de l'Union européenne pour assurer la mise en place efficace de la proposition de directive retour.

Ce voyage au Luxembourg marque une étape importante vers une approche collective visant à garantir une **migration ordonnée et respectueuse** des droits au sein de l'Union européenne.